

Trésor public.	D'autre part,	200,000	}	}
	Expertise de la contribution personnelle,	40,000		
	Produits d'ouverture des entrepôts,	14,000		
	<i>Fonds de dépôts.</i>	<u>254,000</u>		
	Consignations,	50,000		

Contresigné par le Ministre des Finances,

E. D'HUART

643. — 30 DÉCEMBRE 1836. — *Loi qui ouvre un crédit provisoire de 1,500,000 fr. au Ministre des Finances pour les traitemens des fonctionnaires de son département.* — (1). (Bull. offic., n^o LXVII.)

Léopold, etc.

Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. unique. Il est ouvert au Ministres des Finances un crédit provisoire de la somme de quinze cent mille francs, à l'effet de pourvoir aux traitemens des fonctionnaires et employés de son département.

Mandons et ordonnons etc.

Contre-signé par le Ministre des Finances,

E. D'HUART.

crédit de quinze cent mille francs, pour être appliqué :

1^o Aux intérêts de l'emprunt de trente millions de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel*, n^o 327), à payer pendant l'exercice de 1837, 1,200,000 francs ;

2^o A la dotation de l'amortissement de cet emprunt, pendant le même exercice, 300,000 francs.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le premier janvier 1837.

Mandons et ordonnons etc.

Contre-signé par le Ministre des Finances,

E. D'HUART.

644. — 30 DÉCEMBRE 1836. — *Loi qui ouvre au gouvernement un crédit de 1,500,000 fr. pour payer les intérêts de l'emprunt de 50 millions, etc.* — (2). (Bull. offic., n^o LXVII.)

Léopold, etc.

Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est ouvert au gouvernement un

645. — 30 DÉCEMBRE 1836. — *Loi qui ouvre au département des Finances un crédit de 139,682 fr. 53 cent. pour compléter la mise sociale du gouvernement dans, la société William Yates.* — (3). (Bull. offic., n^o LXVIII.)

Léopold, etc.

Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. unique. Il est ouvert au département des Finances un crédit de la somme de 139,682 fr. 53 c., applicable au paiement des sommes à verser pour compléter la mise sociale du gouvernement dans la société William Yates et comp., à

(1) Présentation à la Chambre des Représentans par le ministre des finances le 22 décembre. — Discussion le 24. — Adoption dans cette séance par 61 voix contre une. (*Monit.* des 24 et 25 décembre 1836.)

Envoi au Sénat le 24 décembre. — Discussion et adoption le 29 par 30 voix contre une. (*Monit.* des 25 et 30 décembre.)

(2) Demande à la Chambre des Représentans par le ministre des finances le 14 décembre.

Rapport par M. Verdussen le 15. — Discussion et adoption le 24, par les 57 membres présens, (*Monit.* des 15, 16, 17 et 25 décembre.)

Envoi au Sénat le 24 décembre. — Rapport par

M. Dupont d'Ahérée le 27. — Discussion et adoption le 29 par 30 voix contre une. (*Monit.* des 25, 28 et 30 décembre.)

(3) Présentation à la Chambre des Représentans par le ministre des finances le 7 septembre 1835. (*Monit.* du 8.)

Rapport par M. Manilius, le 21 avril 1836. (*Monit.* du 22.)

Discussion et adoption le 8 décembre par 64 voix contre une. (*Monit.* du 10.)

Envoi au Sénat le 19 décembre. — Rapport par M. Depelichy le 22. — Discussion les 23 et 24. — Adoption dans cette séance par les 27 membres présens. (*Monit.* des 20, 23, 24 et 25 décembre.)